



# Notes



# Sommaire

**3** Préambule

---

**5** Problématiques du territoire

---

**11** Solutions et Actions

---

**17** Monter son projet

---

**19** Impliquer et créer son équipe

---

**23** Trouver des locaux

---

**27** Soutiens potentiels

---

**31** Montage juridique

---

**35** Finances

---

**39** Implantation et communication

---

**43** Liens et ressources



# Préambule

**S**i de nombreuses initiatives sociales et écologiques existent aujourd'hui sur nos campus, on constate néanmoins qu'elles peinent à se développer, faute de moyens humains, financiers ou d'ambition des politiques publiques. Pourtant ces initiatives jouent un rôle primordial pour faire face aux enjeux sociaux, sociaux et environnementaux de nos campus comme la précarité étudiante, l'isolement, la préservation de l'environnement et de la biodiversité.

C'est pourquoi, ce guide souhaite mettre en lumière des expériences positives et innovantes sur les campus en

France. Toutes répondent à ces problématiques et offrent aujourd'hui des solutions concrètes et alternatives aux étudiant.e.s, mais également aux riverain.e.s et aux personnels du campus. Ces initiatives permettent également de vé-

hiculer des valeurs de partage, de solidarité et d'échanges qu'ils soient inter-filières, inter-culturels ou encore inter-générationnels !

Vous avez des idées d'actions, un projet de structure qui répond

aux enjeux et problématiques de votre campus ? Vous souhaitez concrétiser cette idée et trouver des moyens, une méthodologie pour vous lancer ? Ce guide est là pour vous y accompagner.



Les campus étudiants  
n'attendent que toi pour voir  
fleurir de nouveaux lieux  
alternatifs !



# Problématiques du territoire

## Quel constat ?

Les Campus universitaires en France font face à de nombreuses problématiques liées à leur territoire et au public qu'ils accueillent.

Ils doivent répondre à des enjeux forts de société qu'ils soient environnementaux ou sociaux.

## Enjeux environnementaux

La gestion de déchets générés sur les campus reste une problématique récurrente et complexe. L'engagement des établissements et des acteurs publics dans cette démarche n'est pas toujours évidente et paraît souvent contraignante, pourtant les bénéfices (économiques, environnementaux) sont loin d'être anodins. Les nombreux déménagements liés



à la mobilité étudiante en sont une des composantes. Meubles ou frigos restent trop souvent sur les trottoirs faute de place ou de moyens de transports pour les emmener en déchetterie.

Ces décharges sauvages engendrent un gaspillage important puisque ces mobiliers pourraient trouver facilement une seconde vie sur le campus.

Une autre composante de cette problématique est l'impact environnemental des événements étudiants : avec près de 500 000 participant.e.s aux événements étudiants par an en France<sup>[1]</sup>, l'impact en termes de production de déchets n'est pas neutre !

Quant au gaspillage alimentaire, il fait partie des fléaux auxquels les territoires campus n'échappent pas.

Si à l'échelle nationale chaque année en France, près de 10 millions

de tonnes de nourriture consommable sont gaspillées (soit l'équivalent de 150 kg/hab./an<sup>[2]</sup>) à l'échelle d'un restaurant collectif, les restes de plateaux-repas représentent entre 25 et 43 kg de nourriture jetée chaque jour selon l'étude de

REFEDD<sup>[3]</sup>,

Pourtant de nombreuses initiatives existent et

permettent de lutter contre ce gaspillage.

Enfin, dans un contexte toujours plus contraint et soumis à l'urbanisation et l'artificialisation des sols,

## Chaque habitant.e gaspille 150kg de nourriture consommable par an

[1] Guide « Eco-responsabiliser son événement », REFEDD

[2] Site web : [ademe.fr](http://ademe.fr), Eviter la production de déchets, Réduire le gaspillage alimentaire

[3] Guide « Gaspillage alimentaire », REFEDD



le défi de conservation de la biodiversité demeure un enjeu important des territoires campus, tout autant que celui lié aux modes de déplacements.

En effet, si de nombreux étudiants utilisent les transports en commun ou les modes de déplacements

actifs comme le vélo, ils sont encore trop nombreux à utiliser leurs voitures pour de courts trajets, ne le justifiant pas. Le report modal possible (transports en commun, vélo, mobilités actives) est important et demeure un défi majeur à relever sur nos territoires campus.

Un cycliste roule en moyenne à

**15 km/h**

en ville

contre **14 km/h**

pour un automobiliste<sup>[4]</sup>

[4] site web : [ademe.fr](http://ademe.fr), Mobilités et transports, Alternatives à la voiture individuelle



# Enjeux sociaux

La précarité étudiante est au cœur des débats actuels et pour cause : 20% des 18-24 ans vivent sous le seuil de pauvreté et 65 % des étudiant.e.s sautent régulièrement un repas, dont 72 % pour des raisons financières<sup>[1]</sup>.

Des étudiant.e.s qui peinent de plus en plus à se loger, à manger équilibré et qui doivent cumuler un travail salarié pendant leurs études pour survivre. On imagine bien que le gaspillage alimentaire ou le gaspillage lié

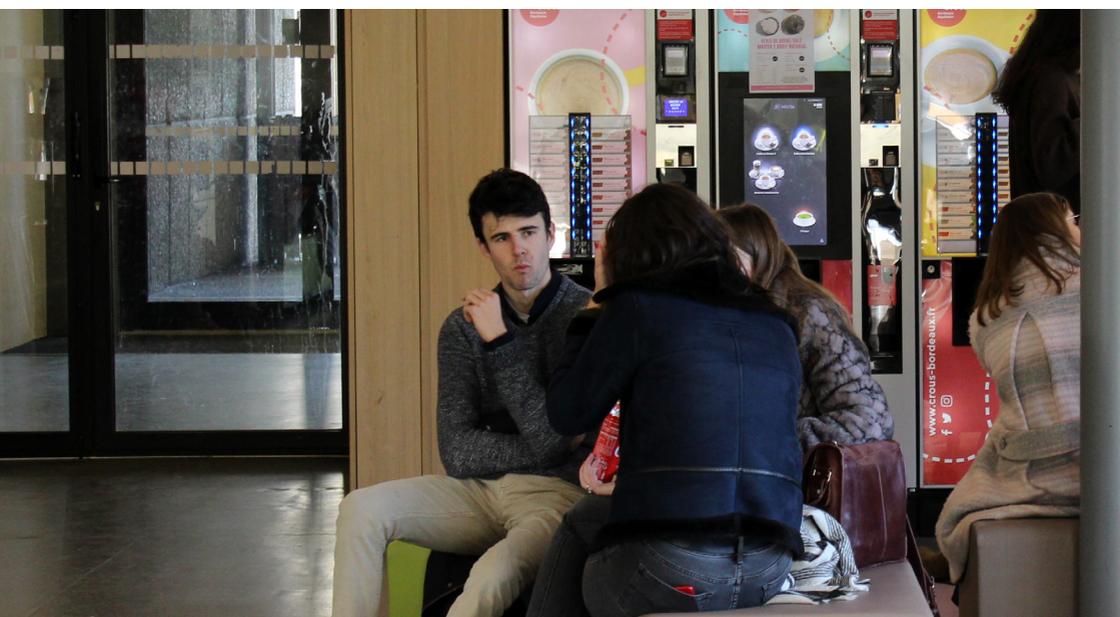
aux déchets, mobiliers, etc. paraît d'autant plus inacceptable dans ce contexte social fragile.

Une des problématiques de nombreux territoires campus est leur éloignement des centres-villes. Il contribue souvent à l'isolement des étudiant.e.s les plus fragilisés.e.s (primo-arrivant.e.s, étudiant.e.s étrangers, étudiant.e.s précaires, faisant face à des difficultés de santé, etc.) qui, faute de lieux d'accueil, se retrouvent seul.e.s face à leur sort.

# 20%

**des 18-24ans vivent sous le seuil de pauvreté**

[1] Dossier de presse « Des galères étudiantes », la FAGE (Fédération des Associations Générales Etudiantes)



L'essor de lieux de vie sur les campus contribue à réduire cet isolement, à mieux intégrer ces publics fragilisés en créant du lien entre les étudiant.e.s et les différents publics du territoire. C'est pourquoi contribuer au désenclavement des territoires campus et les reconnecter aux territoires voisins, aux tissus associatifs locaux et aux habitant.e.s riverain.e.s des campus, demeure un enjeu majeur.

De nombreuses initiatives étudiantes permettent de

créer des lieux interculturels, intergénérationnels, répondant à ces enjeux environnementaux et sociaux.





© Livy Bertrand - Les Pirates



# Solutions et actions

Face aux enjeux environnementaux et sociaux auxquels font face les territoires campus en France, la réponse se trouve souvent au travers de nombreuses initiatives innovantes sur les campus : recycleries, Maisons du Vélo, jardins partagés, épiceries solidaires, cafés anti-gaspillage... Nombre de ces initiatives ont changé la vie

des étudiant.e.s, de leur territoires, et proposent de réelles solutions pour répondre aux enjeux de société de demain.

## Et pourquoi pas sur votre campus ?

Tout d'horizon des projets innovants portés par des étudiant.e.s et/ou implantés sur un campus en France.

## Les Ateliers et Maisons du vélo sur les campus

A l'instar des ateliers participatifs et solidaires Vélocampus Besançon, Vélocampus Nantes ou encore de la Maison du Vélo du Campus de Bordeaux, ces lieux de vie et d'échanges permettent à la fois de réduire l'impact environnemental (réemploi et réparation des

vélos, réutilisation des pièces détachées), tout en favorisant la pratique (vélo école, location ou prêts de vélo). Ce sont des lieux de vie participatifs et solidaires générant de liens sociaux et luttant efficacement contre la précarité et l'isolement des étudiant.e.s.



# Les recycleries étudiantes et autres initiatives de réemploi

On les retrouve désormais au sein de plusieurs campus en France à Bordeaux-Pessac, Rennes ou encore Toulouse. Les recycleries / ressourceries universitaires répondent à la fois à l'impératif écologique (réduction des déchets, aide aux changements de comportement éco-responsable) à travers des actions de réparations, de réemploi et des événements mais elles répondent également à l'impératif social en

proposant aux étudiant.e.s d'aménager leur logement à petit prix. Ces lieux de vie et d'échange s'animent également au travers d'actions et d'ateliers participatifs et solidaires.

D'autres initiatives de réemploi existent et répondent également aux

enjeux des territoires campus. Elles peuvent prendre la forme de zones de gratuité, de boîtes à dons (give box), de SEL ou encore d'ateliers re-pair'café, etc.



[1] Site web : [sinoe.org](http://sinoe.org), « Annuaire des structures du réemploi et de la réutilisation en France », Enquête menée pour le compte de l'ADEME



## Les épiceries sociales et solidaires

Pour lutter contre la précarité alimentaire des étudiant.e.s et favoriser leur bien-être, les épiceries sociales et solidaires mettent à disposition des bénéficiaires des produits alimentaires (épicerie, produits frais...), ainsi que des produits d'hygiène et d'entretien à des prix environ

80 % moins chers que leurs prix d'origine. On trouve par exemple les épiceries de l'Université de Lille (la Cam-pusserie, EPISCEA), l'épicerie Alienor à l'Université de Bordeaux ou plus récemment Gaelis sur le campus Univer-sitaire Lyon 2.

### Les AGORAé

La FAGE peut vous permettre de bénéficier d'une AGORAé (épicerie solidaire du réseau) ou vous accompagner pour monter votre épicerie solidaire.





## Les frigos partagés et autres opérations anti-gaspi

Alors que les frigos partagés commencent à voir le jour dans les centres-villes depuis quelques années, ils demeurent néanmoins peu présents sur les campus universitaires en France. Ce sont les campus de l'Université libre de Bruxelles (ULB) ou encore l'Université de Montréal avec son Frigo « Free Go » qui ont passé le cap, permettant la récupération des invendus de plusieurs magasins et les mettant par la même à disposition des étudiant.e.s.



D'autres opérations anti-gaspi sont à mettre en lumière : celle de l'école de gastronomie Ferrandi qui cuisine les invendus de Rungis en les transformant en mets gastronomiques ou encore les buffets anti-gaspi gratuits à partir d'invendus de l'association Etu'Récup sur le campus de Bordeaux Pessac.



# Les jardins partagés et initiatives de compostage

Sensibilisant aux techniques de permaculture, compostage, et à la préservation de la biodiversité à travers la plantation de variétés anciennes, les jardins partagés des campus permettent aux étudiant.e.s d'accéder à des produits locaux et sains tout en facilitant les échanges de connaissances et d'expé-



riences. Lieux de rencontre et de vie prisés des campus, ils jouent également un rôle important dans l'intégration des primo-arrivant.e.s. On peut citer les initiatives de l'Arrosoir sur le Campus de Pau, le campus vert sur celui de Strasbourg ou enfin les associations AOC et l'Astragale et la fourmi sur le campus bordelais.

## Des événements zéro déchet

Mis en place par de nombreuses associations étudiantes et bureaux de vie étudiante des Universités, plus particulièrement pendant la Semaine Européenne de Réduction des déchets (SERD), ils permettent de sensibiliser à des modes de consommation soutenables et de valoriser les initiatives et lieux alternatifs qui existent sur nos campus. Pour les Universités

et acteurs des campus, ces événements peuvent être l'occasion d'afficher une politique ambitieuse de réduction et de gestion des déchets et un moyen de mobiliser autour d'un projet commun les personnels, étudiant.e.s ou associations étudiantes, enseignant.e.s, administrations, entreprises locales, collectivités, etc.



# Monter son projet

**Vous êtes prêt.e.s à vous lancer, vous cherchez du soutien méthodologique et de l'échange de pratiques ?**

**Les quelques pages qui suivent vous permettront de prendre les choses dans le bon ordre, de trouver une méthodologie d'action et de vous rassurer.**



Tout cela ne se fait pas en un jour et la motivation peut parfois laisser place au découragement. Initier et porter des projets innovants et d'utilité sociale est un travail laborieux, mais extrêmement impactant pour les campus, et enrichissant humainement et professionnellement.

Tout d'abord, il est important de bien définir et identifier le territoire d'implantation : un diagnostic de territoire est essentiel pour comprendre les problématiques à résoudre et

articuler les actions proposées avec celles déjà en place. Il est également important d'aller à la rencontre des futur.e.s bénéficiaires, partenaires et acteurs du campus afin d'interroger leurs attentes et prendre en compte leurs suggestions. Cela peut prendre la forme de questionnaires, de stands, de rendez-vous avec les bureaux de vie étudiante par exemple, etc. Comprendre les besoins et les contraintes du territoire permettront d'ajuster les actions à mener.



Monter son projet nécessitera de travailler le projet associatif, le cadre, les valeurs, les objectifs, les actions permettant de les atteindre. Puis, il est essentiel de penser aux moyens financiers, humains, techniques nécessaires, et construire un « modèle économique ». Une vision à court, moyen et long terme est primordiale, tout autant que la capacité à ré-interroger et réajuster ses activités, au fur et à mesure, en s'appuyant sur des indicateurs de suivi.

Enfin, s'inspirer de projets déjà existants sur d'autres territoires campus permet de gagner du temps et d'éviter certains pièges. Il ne faut pas hésiter à contacter les structures, elles partagent généralement assez spontanément leur expérience, à l'instar d'EtuRécup qui développe un volet « essai-image » en dédiant du temps aux porteurs de projets. Cela peut prendre la forme d'entretien téléphonique, de visite, d'immersion, ou bien encore de relecture de dossiers, ou de rendez-vous physiques avec les partenaires pressentis.

# Impliquer et créer son équipe

Le montage de projet est un exercice complexe qui se nourrit de la synergie d'équipe et de l'engouement de chaque partie prenante.

Combien ? Comment ? Qui ? Cette partie vous permettra d'y voir plus clair !

Pour qu'un projet fonctionne et soit solide il est nécessaire de le porter de manière collective. En effet, un projet associatif fonctionnera très difficilement s'il est mené par une seule personne et encore moins si cette personne ne vit ou n'étudie pas dans la zone ciblée. Constituer une petite équipe de 3 ou 4



membres semble un bon début, l'idée étant de sensibiliser d'autres personnes qui ne coordonneront pas forcément le projet, mais seraient prêtes à donner un coup de main, à participer d'une manière ou d'une autre. C'est cette démarche inclusive, dès les prémisses, qui en fera un projet commun et partagé.

Qui dit Campus dit, projet « étudiant », et pour cause, il est nécessaire d'inclure les étudiant.e.s au cœur de la construction et de la gouvernance. Pour autant, il est important de sortir de l'esprit de filière. En effet, si vous souhaitez proposer un projet d'ampleur, qui touche un territoire campus, il faudra raccrocher des étudiant.e.s d'autres filières, d'autres écoles et universités pour favoriser la diversité étudiante et fédérer autour d'un projet qui

**« ...fédérer autour d'un projet qui concerne l'ensemble de la communauté étudiante »**

concerne l'ensemble de la communauté étudiante.

Enfin, on le sait tou.te.s, étudier - souvent à côté d'un travail « alimentaire » - ne laisse que peu de place à l'investissement dans des projets annexes. C'est pourquoi, pour assurer la pérennisation du projet, et remédier aux périodes complexes pour les étudiant.e.s (révisions, partiels, vacances, etc.), il peut être pertinent d'intégrer dès le départ dans



la gouvernance des personnels, des riverain.e.s du campus ou d'ancien.ne.s étudiant.e.s qui ont plus de disponibilités.

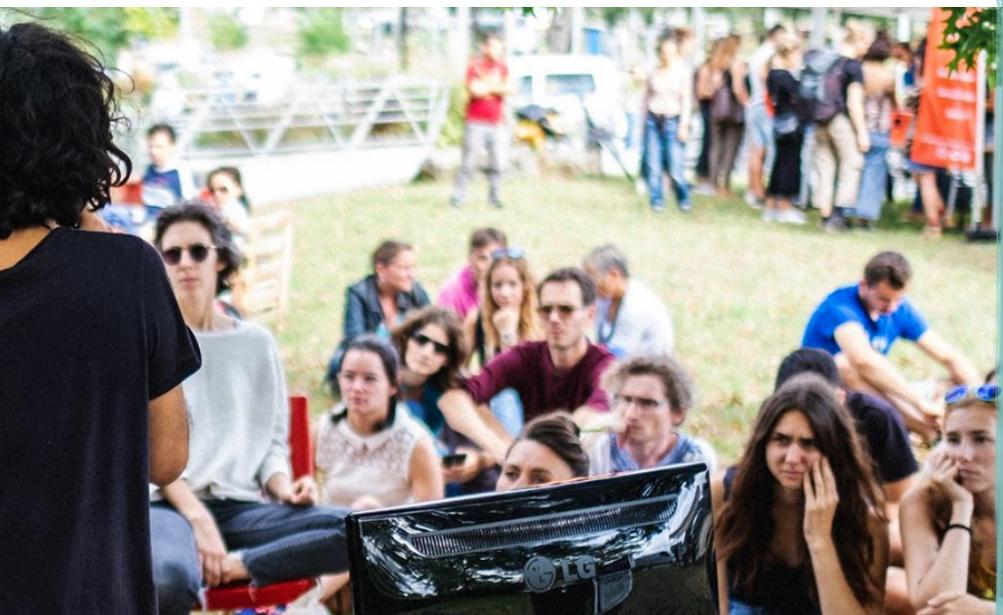
Cela rassurera les étu-

diant.e.s, qui peuvent se voir submergé.e.s par l'ampleur de la tâche et permettra de mettre en place une gouvernance partagée, interfilière et intergénérationnelle.

## À garder en tête

**L'épanouissement de votre projet sera le fruit de rassemblements fédérateurs et inclusifs.**

**Se faire connaître c'est avant tout aller à la rencontre des autres.**





# Trouver des locaux

La question des locaux s'invitera très vite à l'ordre du jour, c'est le lot de tous les porteur.se.s de projets.

Alors, comment convaincre que le projet vaut la peine lorsque l'on n'a pas de local ?



Souvent, commencer par mener ces activités de façon mobile peut s'avérer intéressant, mais également permettre de légitimer le projet et de rencontrer des personnes susceptibles de rejoindre l'équipe. Cela peut prendre la forme d'ateliers mobiles de réparation de vélo, de stands de repas anti-gaspillage ou d'installation de zones de gratuité le midi dans les couloirs ou sur le parvis de l'Université. Quoi qu'il en soit, il ne faut surtout pas faire l'erreur d'attendre d'avoir

les locaux pour commencer ses activités : c'est parce qu'on parlera de vous que vous serez légitimes à demander la mise à disposition de locaux.

Cette période où l'on agit de manière mobile permet également de tester les avantages et la faisabilité du projet : est-ce que le public est réceptif ? Quelle affluence ? Quel soutien technique des Universités, Crous, écoles ? Quels lieux et horaires sont les plus adaptés à telle ou telle activité ? Cela

représentera une période « test » enrichissante jusqu'à ce que les conditions nécessaires soient réunies : les bonnes personnes, au bon moment, avec une piste de local qui permettra la création d'un projet sédentaire et pérenne.

En parallèle de ces activités mobiles, il sera nécessaire de se rapprocher des partenaires et hébergeurs potentiels sur le campus, et notamment les services des Universités, écoles et des Crous pouvant vous aider dans

**Les services des  
Universités, écoles  
et Crous**  
peuvent vous aider dans  
cette démarche

cette démarche. C'est souvent eux qui possèdent du foncier sur les territoires campus : adressez vous en priorité au pôle vie étudiante, pôle immobilier et logistique, pôle développement durable ou directement auprès des élu.e.s des Universités. N'hésitez à mettre en valeur le fait que votre lieu contribuera indéniablement à la vie de campus, de quartier, aux liens entre les étudiant.e.s (accueil des primo arrivant.e.s, des étudiant.e.s isolé.e.s, étrangers, etc),



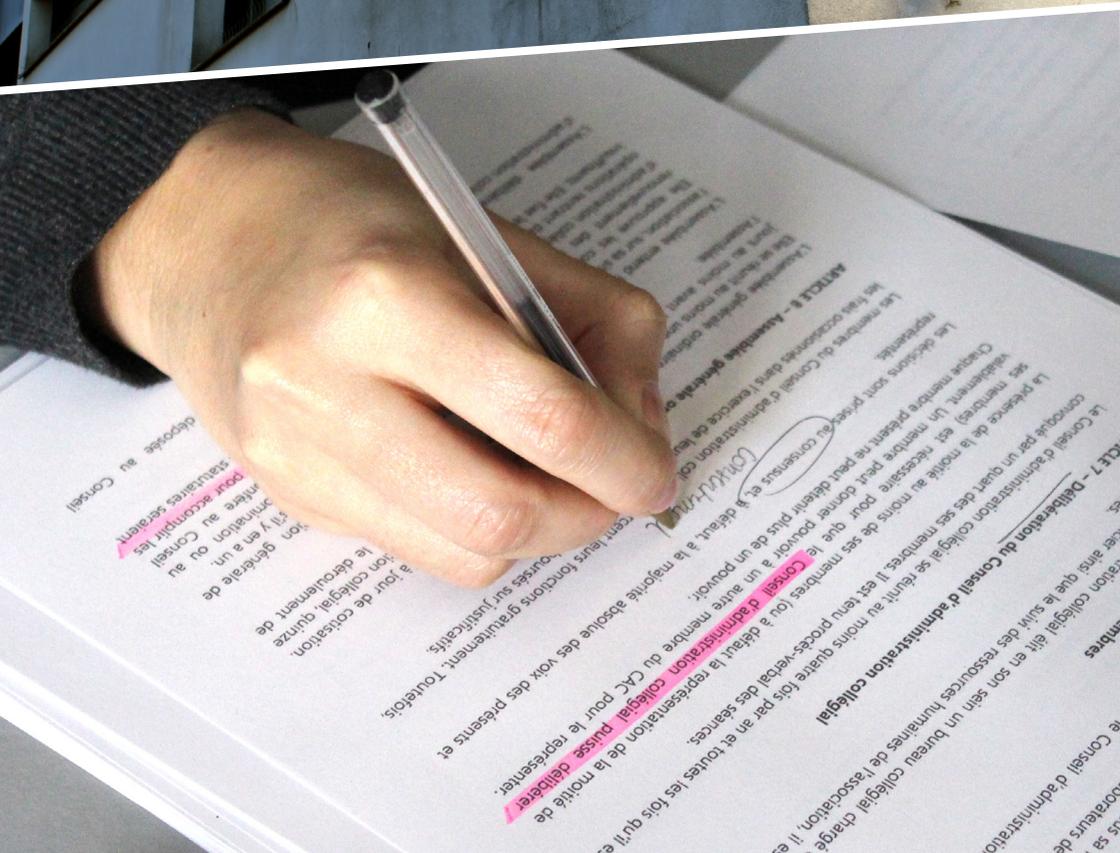
ouvrira le campus sur les villes voisines, contribuera à réduire les impacts environnementaux et à développer une stratégie « développement durable », etc. Il est tout à fait envisageable et recommandé de solliciter les élues, notamment en charge de la mobilité, du développement durable, de l'environnement, de la prévention des déchets. Ce contact est possible en lien avec les équipes techniques.

Enfin, il est important d'avoir une stratégie à court, moyen et long terme, même si le

premier local qu'on vous propose n'est pas adapté, trop petit, éphémère, il vous permettra d'exister et de faire vos preuves ! C'est parce que vos actions existeront, seront reconnues, que votre marge de manœuvre sera grande pour obtenir à moyen et long terme de nouveaux locaux plus adaptés.



TROUVER DES LOCAUX



# Soutiens potentiels

Les projets d'utilité sociale peuvent rarement subvenir à leur besoin par leurs seules ressources d'activités. Si vous souhaitez professionnaliser votre activité, l'ancrer dans le territoire et salarier une équipe qui animera le projet associatif de manière pérenne, il faudra convaincre de futurs partenaires de l'intérêt de votre projet et de la nécessité d'obtenir leur soutien. Cela peut passer par la

mise à disposition d'un local, par le conventionnement permettant de récupérer des flux (accès à une déchetterie communautaire pour récupérer des objets par exemple) ou bien par un soutien financier (subventions de fonctionnement, d'investissement, appel à projets, etc.).



## Quels sont les arguments à mettre en valeur ?

Vous pourrez rappeler qu'un projet alternatif, participatif et solidaire génère de nombreuses externalités positives : pour les activités liées au réemploi, à la réparation, aux biodéchets, on mettra en avant la prévention et la réduction des déchets sur le territoire, en rapport avec le PLPDMA (Plan local de Pré-

vention des Déchets Ménagers et Assimilés), pour les projets autour de la mobilité durable, on valorisera les bienfaits pour la santé, l'amélioration de la qualité de l'air et la décongestion du trafic routier ou encore pour les projets qui luttent contre la précarité et l'isolement des étudiant.e.s, on parlera de l'animation de la vie de campus et de l'accueil des primo-arrivant.e.s, des étudiant.e.s étranger.e.s, etc.

## Quels partenaires potentiels ?

Les Universités, les écoles, le Crous ou encore la COMUE possèdent toutes des services dédiés à la vie étudiante, au développement durable, ou encore à la gestion du patrimoine immobilier. Ils travaillent, avec plus ou moins d'ambition, à l'élaboration d'une politique « développement durable » et à l'amélioration de la qualité de vie étudiante. Ces acteurs savent qu'il est complexe de mettre en place des lieux ou des actions directement pris en charge par l'institution et ils peuvent trouver un intérêt à soutenir le développement d'actions concrètes et de lieux de vie de pairs à pairs, facilement appropriables par les étu-

diant.e.s. Les financements existent pour les initiatives étudiantes comme par exemple le FSDIE, la CEVEC ou encore les subventions de fonctionnement directement par les établissements ou la COMUE.

Au delà du territoire campus, il est essentiel de rencontrer les collectivités territoriales : les villes voisines, les communautés de communes ou métropoles, le département et la région de votre territoire, ainsi que l'ADEME, la DREAL ou encore les fondations du secteur de l'ESS.

Une même activité peut être financée sur des axes différents : à titre d'exemple, le département peut

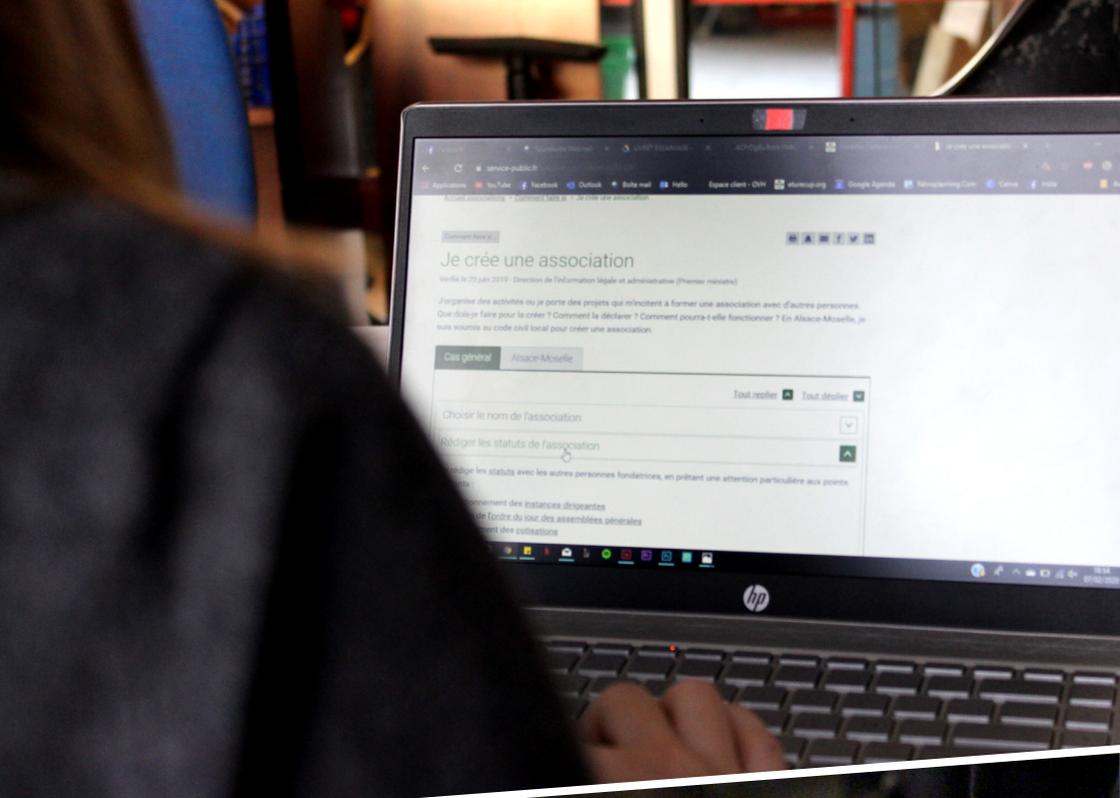


vous financer sur l'axe réduction de la précarité, la région sur la lutte contre l'isolement des primo-arrivant.e.s, tandis que la CEVEC de l'Université financera les bénéfices liés au développement durable. L'important, c'est de bien mettre en regard vos actions et les problématiques identifiées et auxquelles doivent faire face les collectivités.

Attention néanmoins au greenwashing de certaines fondations privées : ne mettez pas à mal vos valeurs et votre discours par un partenariat fâcheux !

Enfin, le tissu associatif local (associations étudiantes, associations des villes voisines, acteurs de l'ESS, commerçant.e.s, écoles, lycées, etc.) représente autant d'acteurs indispensables à rencontrer, tout comme les réseaux et fédérations régionales ou nationales comme par exemple, le REFEDD (Réseau Français des Etudiants pour le Développement Durable), Animafac, la Fage ou encore l'Heureux Cyclage qui sauront vous donner de nombreux conseils et partages d'expériences nécessaires à la création de vos lieux et de vos animations.





# Montage juridique

L'étape du choix du modèle juridique est toujours un moment délicat car il nécessite de prendre du recul sur son projet social, mais également sur le modèle économique et l'organisation souhaités. En effet, la finalité sociale doit être questionnée et peut orienter d'elle-même le modèle juridique approprié.

Quant au modèle économique, selon les ressources attendues, les activités marchandes proposées, les

aides publiques sollicitées et comment est envisagé l'utilisation des excédents, il éclairera par lui même les meilleures options juridiques



possibles. Pour donner un exemple concret, si vous souhaitez être financé par des subventions CVEC (Contribution de Vie Étudiante et de Campus), il faudra être une association loi 1901 à but non

lucratif, et pour la plupart des Universités, composée majoritairement d'étudiant.e.s.

## Qu'est-ce que le label ESUS ?

La loi du 31 juillet 2014 relative à l'économie sociale et solidaire (ESS) a mis en place un nouvel agrément ESUS destinés aux associations et entreprises solidaires d'utilité sociale.

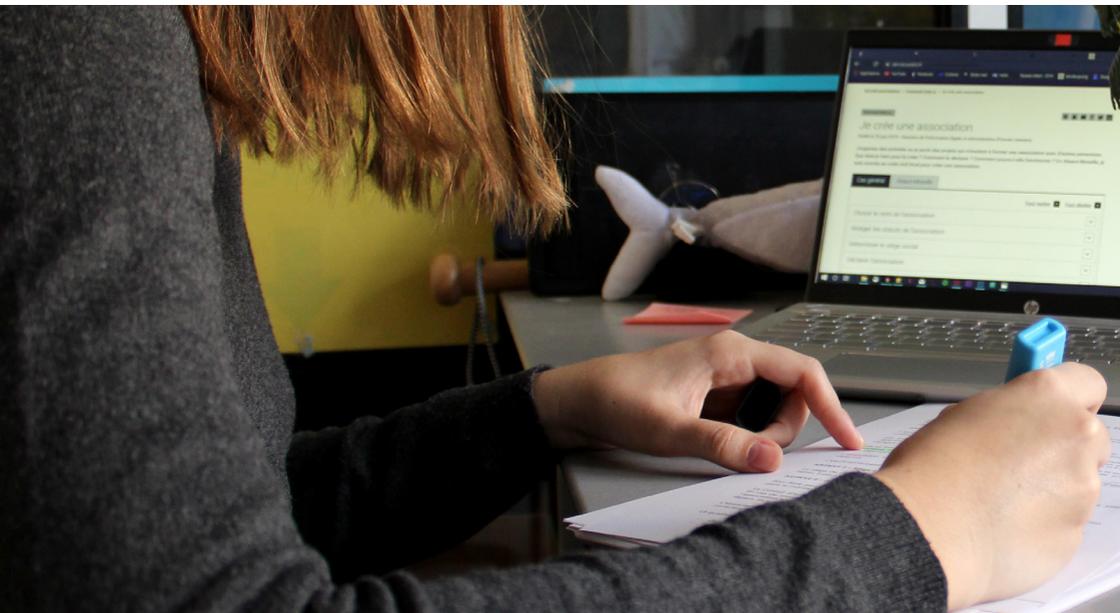
Cet agrément est une reconnaissance institutionnelle et permet à des entreprises de l'économie sociale et solidaire de bénéficier d'aides et de financements spécifiques.

Enfin, la question de la gouvernance a toute son importance : selon les modes de décision envisagés, la place des fondateur.trice.s, ou encore l'image que l'on souhaite renvoyer aux bénéficiaires, aux partenaires, certaines formes juridiques pourront sembler plus pertinentes que d'autres. Dans le cadre d'un projet de Campus, la forme associative est souvent celle qui est la plus souvent plébiscitée, par sa souplesse et sa capacité à fédérer les étudiant.e.s dans un

**1,5  
millions**  
d'associations  
actives en France

projet porté collectivement.

Si un projet d'utilité sociale peut avoir des formes juridiques diverses, sa dimension collective réduit souvent le choix entre l'association loi 1901, les sociétés coopératives : SCOP ou SCIC, ou encore les sociétés commerciales classiques telles que les SA, SARL, SAS. Au sein de chacune de ces formes, vous aurez la possibilité de rédiger des statuts et des documents complémentaires adaptés à votre projet, actant les règles de fonctionnement de votre structure

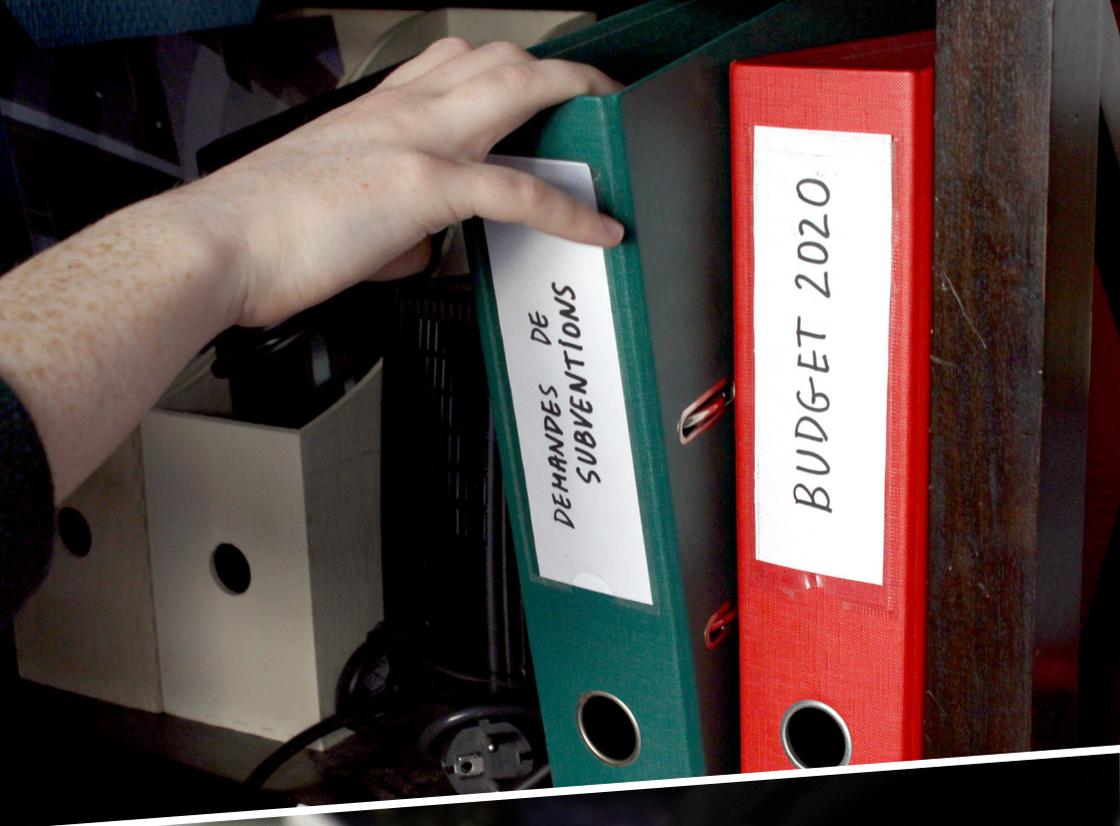


(règlement intérieur, charte des valeurs, etc.).

Parce que la loi est plus ou moins souple, il est important de prendre le temps dans la rédaction de ces documents et de s'entourer d'acteurs ressources vous permettant de faire les bons choix. De nombreux acteurs sont spécialisés dans l'accompagnement des structures d'utilité sociale et sauront vous guider à l'instar des Chambres Régionales de l'Economie Sociale et Solidaire (CRESS), des réseaux de l'ESS, des Maisons des

associations, ou encore du CG SCOP. On peut également citer l'Avisé, France active ou encore les dispositifs d'accompagnement comme les incubateurs et les couveuses. Enfin, le guide de l'Avisé « Choisir la forme juridique adaptée à son projet » sera très précieux dans cette phase de construction de votre projet.





# Finances

Dans le cadre de l'élaboration de votre projet, il est nécessaire de rapidement mettre en place une stratégie financière, permettant d'avoir une vision budgétaire à court, moyen et long terme. Cette étape permet de clarifier le projet de l'association et les moyens à mettre

en œuvre pour le concrétiser dans les années à venir.

## L'outil le plus classique est le budget prévisionnel.

Il est le plus souvent annuel, mais dans une phase de démarrage, mieux vaut le construire sur 3 ans ou 5 ans.

S'il vous permettra de mesurer vos dépenses liées à votre activité (matériels, fournitures, services extérieurs, charges salariales, etc.) et de mettre en évidence vos recettes envisagées (recettes d'activités, subventions, adhésions, dons, etc.), il est surtout indispensable à la prise de décision en interne (Bureau, Conseil d'Administration). En effet, le budget prévisionnel précisera les moyens que vous souhaitez donner à vos actions / activités, de les



prioriser, de valider leur faisabilité. Cet outil vous permettra également de vous fixer des objectifs en termes de recherche de financements et de recettes d'activités (ventes, prestations).

Votre budget prévisionnel devra à minima être équilibré ou bien excédentaire, selon le modèle économique choisi et le statut juridique fixé préalablement (voir

dans le chapitre modèle juridique).

Pensez au fait que lorsque vous irez voir vos financeurs potentiels ou votre banquier, cette projection budgétaire leur permettra d'imaginer la structure dans sa phase d'émergence, mais également dans son rythme de croisière. Le budget prévisionnel leur permettra aussi d'évaluer vos besoins en terme d'accompagnement financier, sur le fonctionnement comme sur l'investissement.

Le budget prévisionnel est donc un

outil de gestion public, destiné à être diffusé en interne (Bureau, CA, AG) de manière à prendre des décisions éclairées, comme en externe (partenaires, banques, etc.), notamment dans le

cadre de la stratégie de recherche de financement. Il est donc essentiel de prendre le temps de

le réaliser avec soin. A travers ces prévisions budgétaires, vos partenaires pourront se positionner sur un financement chiffré. Ils évalueront également votre capacité

**Ne faites pas  
d'impair : un  
budget associatif  
doit toujours être  
équilibré !**



à faire croître vos recettes d'activités (autofinancement), à aller chercher de nouveaux fonds et de nouveaux partenaires, d'années en années. N'oubliez pas de valoriser le bénévolat de votre structure dans la partie « contributions volontaires ».

De nombreux acteurs peuvent vous aider dans vos démarches financières, no-

tamment France Active qui propose un panel de dispositifs d'accompagnement financier aussi bien en phase d'émergence, de croissance ou de changement d'échelle. Des dispositifs régionaux et européens comme le dispositif Cap Amorçage peuvent être très utiles dans la phase d'émergence de votre projet.

## Aller plus loin

**Retrouvez une mine d'informations et d'outils utiles pour mettre en place votre stratégie financière sur le site d'Animafac\*.**

\*Voir partie « Liens et ressources » p.44



# ACTUS DU MOMENT

## d'EU'RÉCUP

### OPERATIONS PRIX CASSÉS

Grand destockage : retrouvez des prix encore plus réduits sur toute la boutique !

Du mardi 25 au samedi 29 février

### SEMAINE DE FERMETURE

pas de boutique et aucun  
caux, ni à la Maison d'



# Implantation et communication

Afin de permettre à votre projet de trouver rapidement son public, il est nécessaire de penser et créer des outils de communication efficaces et adaptés aux cibles visées, et ce, dès vos premières actions. N'attendez surtout pas d'avoir un lieu dédié et des activités rodées pour communiquer ! Bénéficiaires, bénévoles, par-



tenaires, financeurs, équipe : chaque public doit être au fait des actualités de la structure et chaque communication doit en conséquence s'y adapter. Ces communications permettent au plus grand nombre de profiter des services proposés, de créer du lien autour de l'initiative et de suivre son évolution.

## Comment communiquer ?

**Il existe un panel d'outils considérable pour informer et communiquer auprès des bénéficiaires, des partenaires, ou même, en interne.**

**Retrouvez dans cette partie une liste non-exhaustive des astuces et outils qui pourront vous être utiles dans l'épanouissement de votre projet.**

## La charte graphique

Travailler d'emblée sur une identité visuelle simple mais efficace est un choix judicieux avant de lancer toute communication externe. Il est intéressant de créer a minima un logo et de retenir trois couleurs et trois typographies\* (titre, sous-titre, contenu) qui vous suivront pour la déclinaison de l'ensemble de vos supports de communication.

**N'oubliez pas  
d'actualiser vos  
informations  
régulièrement :  
contacts, horaires,  
tarifs etc.**

## La communication externe

Il est important de conserver un lien régulier entre la structure et ses (future.s) bénéficiaires. À travers une newsletter\*, sur les réseaux sociaux ou par le biais de supports imprimés. Garder le public informé permet non seulement de fidéliser mais aussi d'atteindre de nouveaux publics.

A l'occasion d'événements, il est pertinent de mettre l'accent sur la communication en créant\* une affiche, un flyer, un événement Facebook dédiés. Pour un lancement d'activité ou des événements d'ampleur, n'hésitez pas à faire appel aux médias locaux !

\*Voir partie « Liens et ressources » p.44



## Les relations médias

Dès le lancement de votre projet de lieu alternatif - voire en amont - il est astucieux de constituer un fichier presse en recherchant les contacts des journalistes clés de votre territoire et en y ajoutant les contacts des journalistes que vous rencontrerez. Il permettra à terme d'envisager des rencontres médias, d'envoyer des communiqués de presse.

## La communication interne

La communication interne a toute son importance dans une structure car elle sert la cohésion d'équipe et la cohérence de la communication externe. Les réunions d'équipe régulières, les tableaux d'expression, les boîtes à idées, les calendriers des bénévoles, les espaces partagés en ligne\* sont des outils indispensables à un fonctionnement sain et synergique.

### Le reflexe astucieux

**Pensez à répondre aux questions : Qui ?  
Quand ? Quoi ? Comment ? Où ? Pourquoi ?  
pour chaque information diffusée.**





## La communication partenariale

Communiquer auprès des partenaires et des financeurs est primordial car ils sont une des composantes essentielles de la réussite du projet. Vous aurez besoin de les convaincre de l'utilité sociale, environnementale et territoriale de votre projet, c'est pourquoi ils doivent prendre connaissance du développement, des évolutions, et événements du projet. Les mailings réguliers, réunions partenariales, rapports et présentations d'activités, leur permettront de s'impliquer dans la construction et le développement du projet et de favoriser son accompagnement technique et financier.



# Liens et ressources

Pour aller plus loin, voici une liste de ressources utiles à consulter.

Toutes font référence aux conseils précédemment donnés.

## Problématiques du territoire et solutions innovantes

### • Guides du REFEDD

« Economie circulaire et zéro déchet : vers un campus responsable »

« Eco-responsabiliser son événement »

« L'alimentation durable sur mon campus »

« La biodiversité sur mon campus »,

« Mon campus s'engage pour le développement durable »

« Mon campus zéro déchet »

« Pour des campus zéro déchet » avec Zéro Waste France.

### • Ressources et expertises de l'ADEME

Bilan prévention : [https://www.ademe.fr/sites/default/files/assets/documents/bilan\\_prevention2016.pdf](https://www.ademe.fr/sites/default/files/assets/documents/bilan_prevention2016.pdf)

Réemploi et réutilisation : <https://www.ademe.fr/expertises/dechets/passer-a-l'action/eviter-production-dechets/reemploi-reutilisation>

Réglementation des déchets : <https://www.ademe.fr/expertises/dechets/elements-contexte/politique-vigueur/dossier/cadre-reglementaire/reglementation-francaise-dechets>

- **Ministère de la transition écologique et solidaire**

Gestion des déchets : <https://www.ecologique-solidaire.gouv.fr/gestion-des-dechets-principes-generaux>

## Montage juridique et finances

- **Animafac**

CVEC, modèle d'outils comptables, modèle de statuts, modèle de budget prévisionnel, créer son association mode d'emploi, obtenir des financements du FSDIE, fiscalité associative, financer un projet étudiants, etc

- **La FAGE**

Le guide technique : « Mettre en place des actions éco-responsables »

- **La CRESS** : <http://www.cncres.org/>
- **France Active** : <https://www.franceactive.org/>
- **Avisé** : <https://www.avise.org/>

## Implantation et communication

- **Graphisme** : canva.com - Gimp - Inkscape - Scribus

Éléments graphiques : flaticon.com | typographies : Google Font, Dafont.

- **Newsletter** : mailchimp.com, sendinblue.com
- **Site web** : wordpress.com
- **Outils internes** : Trello (to-do lists partagées) | Framasoft | mailing : OVH/roundcube



## Qui se cache derrière ce guide ?

Etu'Récup est une association loi 1901 à but non lucratif créée début 2014 afin de mettre en place une Ressourcerie sur le Campus Universitaire de Bordeaux – Pessac – Talence – Gradignan.

Depuis janvier 2018 et en parallèle de la Ressourcerie, Etu'Récup devient également la Maison du Vélo et des Mobilités Alternatives, en rejoignant le réseau des Maisons Métropolitaines des Mobilités Alternatives (MAMMA).

Cinq années sont passées et forte de son expérience, Etu'Récup vous propose - grâce au soutien de l'ADEME - ce guide pour encourager toute initiative alternative à l'échelle d'un campus.

Elle peut également vous soutenir de manière, plus individualisée : soutien à la rédaction et à la relecture, rencontres, visite ou encore témoignages lors de vos rencontres partenariales.

N'hésitez pas à nous contacter !





© Livy Bertrand - Les Pirates

PORTER UN  
**PROJET** DE LIEU  
ALTERNATIF  
SUR UN **CAMPUS**

LE  
GUIDE

## Contacts

Association Etu'Récup  
13 avenue Pey Berland  
33600 PESSAC

05.40.00.29.18  
hello@eturecup.org

## Remerciements

Ce livret a été réalisé avec  
le soutien de l'ADEME  
Nouvelle-Aquitaine et la  
Région Nouvelle Aquitaine.

**Etu'Récup**  
La Ressourcerie du Campus

ADEME



Agence de l'Environnement  
et de la Maîtrise de l'Énergie

